

N°18-06-067

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 juin 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.
Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Rapporteur : Jacques BACQUET

Suite au contrôle de légalité exercé sur les budgets primitifs 2018, la Sous-Préfecture a constaté que le déficit d'investissement du budget principal était erroné, 1 249 760,44 € inscrits au lieu de 446 460,44 € réalisés.

Il y a donc lieu de modifier les prévisions budgétaires en procédant à une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
001 (001) : Déficit d'investissement reporté - 020	-803 100,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement - 01	-700 000,00

204183 (204) : Projets d'infrastructures d'Intérêt national - 020 - 135	78 100,00	2313 (041) : Constructions - 01	100 000,00
2183 (21) : Matériel de bureau et matériel informatique - 020 - 101	55 000,00	2802 (040) : Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre - 01	30 000,00
238 (041) : Avances versées sur comm. immo. corporelles - 01	100 000,00		
Total dépenses :	-570 000,00	Total recettes :	-570 000,00

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement - 01	-700 000,00	73113 (73) : Taxe sur les surfaces commerciales - 020	-80 600,00
64131 (012) : Rémunération - 020	23 900,00	73223 (73) : Fds de péréquation des ress com et intercom - 020	-10 000,00
65548 (65) : Autres contributions - 020	150 000,00	74124 (74) : Dotation d'intercommunalité - 020	-47 000,00
6558 (65) : Autres contributions obligatoires - 413	20 000,00	74126 (74) : Dotation de compensation des group. De communes - 020	-2 500,00
65737 (65) : Autres établissements publics locaux - 95	45 000,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance - 413	240 000,00		
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles sur op.de gestion - 413	1 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs) - 020	50 000,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles - 01	30 000,00		
Total dépenses :	-140 100,00	Total recettes :	-140 100,00

Total Dépenses	-710 100,00	Total Recettes	-710 100,00
-----------------------	--------------------	-----------------------	--------------------

Pour extrait conforme.
Le Président,

